

Portant nomination du Président du Conseil
d'Administration du Centre de Perfectionnement
du Personnel des Entreprises de la République
Populaire du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du
Gouvernement ;
VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les
attributions des Membres du Gouvernement ;
VU l'Ordonnance n° 75-85 du 29 Décembre 1975 portant création du
Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises de la
République Populaire du Bénin ;
VU le Décret n° 76-23 du 30 Janvier 1976 portant nomination des
Membres du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionne-
ment du Personnel des Entreprises de la République Populaire
du Bénin ;
VU le Décret N°76-133 du 28 Mai 1976, portant nomination de la Camarade
POGNON Lydie en qualité de Membre du Conseil d'Administration du CPPE ;
SUR proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

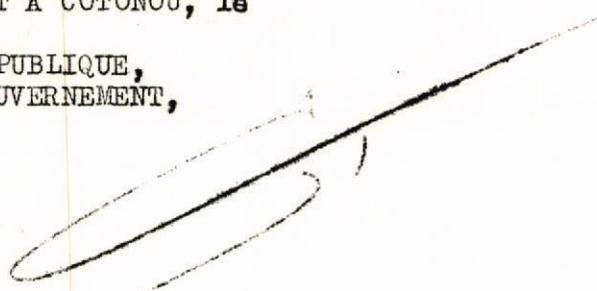
D E C R E T E

ARTICLE 1er. - La Camarade POGNON Lydie est nommée Présidente du
Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement du Personnel
des Entreprises de la République Populaire du Bénin.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où
besoin sera.

FAIT A COTONOU, le

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,


Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU TRAVAIL,

Adolphe

Capitaine Adolphe BIAOU

AMPLIATIONS :

- P R 8 - C S 6 - M F P T 15 - MINISTERES 14 - C P P E 8 - S G G 4 -
- IAA I - MEMBRES C.A. 13 - D P E 4 - O N E P I 2 - Gde. Chancel. 2 -
- JORPB 1 - Chamb. Com. - DGAJL - INSAE 4 - D P 4 - DCCT - I G F 2.